

## Protection des populations civiles contre la guerre chimique.

---

### Opinions diverses sur la guerre chimique.

Les journaux anglais<sup>1</sup> ont donné récemment une relation pleine d'intérêt de la conférence faite par le Dr Herbert Lewinsein aux membres de la section londonienne de la « Society of Chemical Industry » sur le désarmement chimique.

Dans les circonstances présentes, au moment où des efforts vers le mieux tendent à substituer aux solutions de force des solutions juridiques et, au surplus, où la tendance générale des gouvernements et des peuples est de stabiliser la paix par la réduction des armements et la création d'un esprit international nouveau, les vues exprimées par l'éminent chimiste, président de la Société britannique de chimie industrielle, revêtent une importance toute spéciale.

Après avoir critiqué ce qu'il appelle le caractère illusoire des traités provisionnels contre la guerre des gaz, affirmé que la restriction des armements navals accroissait l'importance de l'arme chimique, et que cette limitation du nombre et de la dimension des navires de guerre n'était qu'une mesure économique ne rendant pas nécessairement la guerre improbable, mais dans un certain sens plus facile, le Dr Lewinsein a insisté sur l'importance tactique de l'arme chimique pour l'attaque comme pour la défense, et il s'est plus particulièrement attaché à démontrer par des statistiques que l'arme chimique s'est révélée, dans le grand conflit, plus « humaine » que les

---

<sup>1</sup> Voir notamment : *Manchester Guardian* et *The Times*, 5 février 1930.

## Protection contre la guerre chimique.

armes à feu en général, qu'elle a causé moins de pertes de vies, qu'elle a assuré en plus grand nombre les cas de guérison des blessés, rendant possibles et efficaces les mesures de protection par masques et vêtements spéciaux, ce qui n'est pas le cas dans la lutte d'artillerie, contre laquelle toute protection demeure illusoire. Puis, comparant les pertes causées par les gaz aux pertes dues aux tirs d'artillerie, le D<sup>r</sup> Lewinstein dit notamment : Du 1<sup>er</sup> janvier au 3 septembre 1918, le nombre des blessés-gazés allemands était, en chiffres ronds, de 58,000 ; le 3 % de ceux-ci seulement moururent. Du 1<sup>er</sup> au 10 août 1918, les Français eurent 14,578 blessés par les gaz, dont 2,9 % moururent. Le total des blessés britanniques et des morts par les gaz, du 15 septembre 1918 à la fin de la guerre, se décompose en 24,363 blessés, 540 morts, ce qui représente un pourcentage de 2,2 %. Des blessés-gazés américains, le 2 % seulement mourut, et très peu furent blessés de façon durable. Pour chaque centaine de blessés de toutes espèces, on compta 25 morts provoquées par les gaz, 2 à 5 hommes furent mutilés, défigurés ou rendus aveugles. Le gaz-moutarde (ypérite) tue 1 homme sur 40, tandis que les obus tuent 1 homme sur 3.

Enfin, en matière de conclusion, le D<sup>r</sup> Lewinstein plaïda pour la reprise et le développement des recherches scientifiques relatives à la guerre des gaz, préconisant en quelque sorte une nouvelle course aux armements dans le domaine chimique et demandant au War Office de rester, dès le temps de paix, en contact étroit avec l'industrie chimique britannique.

En toute objectivité, nous dirons que nous ne pouvons pas souscrire à toutes les affirmations de l'honorable conférencier, et son argumentation, notamment sur le côté humanitaire de la guerre des gaz, demeure difficile à admettre. Les statistiques produites se basent sur un trop petit nombre de faits et les événements de 1918

## **Protection contre la guerre chimique.**

permettent au contraire d'affirmer que si la guerre avait duré quelques années encore les tables de mortalité relatives aux gazés eussent été tout autres que celles présentées par le Dr Lewinstein, car au moment de l'armistice, de sérieux efforts scientifiques étaient faits, par les Alliés notamment, pour utiliser des gaz aux effets mortels aussi lourds que ceux produits par le phosgène et l'ypérite gazéifiée.

Au surplus, en considérant le développement quasi illimité de la chimie industrielle, il convient d'admettre que si, dans les conflits armés ultérieurs, l'arme chimique doit intervenir, ensuite d'une violation toujours prévisible des traités stipulant l'interdiction d'emploi des gaz asphyxiants, seuls les types de gaz d'une réelle efficacité biologique seront pris en considération ; la guerre des gaz, qui a marqué le dernier conflit, recevra inévitablement de très grands développements.

L'argument qui s'efforce de démontrer que l'emploi d'agents chimiques contre les troupes rangées en bataille présente l'avantage d'être plus humain et moins dangereux que celui des autres méthodes de combat pourrait apparaître vraisemblable si l'on pouvait admettre que l'arme chimique ne comporterait que des gaz sous forme de nuages, de « bulles » ou de jets de fumée destinés à provoquer le dérangement ou la paralysie temporaire de certains centres nerveux, immobilisant le combattant ennemi ou déterminant chez lui des états de dépression ou de faiblesse ou d'égarement des sens et de l'esprit plus ou moins prolongés. Mais il n'en est pas ainsi. Le gaz toxique ou humanitaire ne se substitue nullement à la balistique comme celle-ci se substitua jadis à l'arbalète et à l'arme blanche.

Une telle substitution demeure une vue de l'esprit — pouvant, d'ailleurs, prêter à de longs développements — bien plutôt qu'une réalité tactique ; si elle se produisait, on pourrait concevoir un pourcentage de morts

## Protection contre la guerre chimique.

réduit et admettre en ces conjonctures les conclusions du D<sup>r</sup> Lewinstein. Une plume fantaisiste servie par l'imagination d'un Wells seule décrirait de façon saisissante le sommeil hypnotique d'une ville provoqué par un gaz inodore, incolore et insipide répandu dans le silence par des machines de guerre invisibles ainsi que sa conquête sans coup férir par des combattants ennemis munis, eux, de vêtements protecteurs adéquats. Malheureusement la réalité reste différente, le gaz toxique n'a pas supplanté la balistique ; il a seulement et puissamment renforcé son action meurtrière. Il a élargi la zone meurtrière de l'obus du canon comme celle de la torpille de l'avion. Ce qui fait qu'à la statistique des morts dus à la balistique doit nécessairement s'ajouter celle des morts gazés. Ces deux bilans meurtriers restent additifs.

\* \* \*

L'argument de la guerre chimique humanitaire est également celui des éminents spécialistes militaires américains, et le *Chemical Warfare Service*, dirigé par le général Amos A. Fries, organise l'arme chimique, soit en élaborant des mesures purement militaires, soit en travaillant l'opinion publique pour lui faire comprendre la nécessité de se protéger contre les atteintes de ce genre de guerre. C'est à Edgewood que se trouve la grande usine du service de la guerre chimique ; l'arsenal est situé sur la ligne principale du chemin de fer de Pennsylvanie à 20 milles (32 km.) de Baltimore.

Avec l'arsenal se trouvent concentrés en ce point la *Chemical Warfare School*, le *Edgewood Chemical Warfare Depot*, le *Chemical Warfare Board* et le premier régiment de gaz.

Un officier de la marine des Etats-Unis est en service à l'arsenal comme officier de liaison entre le service de la guerre chimique et le ministère de la marine. Un autre officier de marine et un officier du corps de l'infan-

## Protection contre la guerre chimique.

terie de marine sont détachés à l'École de guerre chimique comme instructeurs<sup>1</sup>. Le 7 septembre 1927, au banquet traditionnel des officiers de réserve du *Chemical Warfare Service*, le général Amos A. Fries (à Détroit) parla des progrès récents réalisés par les méthodes de la guerre chimique :

Les nouveaux écrans de fumée ; le mortier rayé Stokes à portée accrue ; les nouveaux masques à gaz ; les isolants protégeant contre les produits corrosifs ; les progrès réalisés dans l'application des armes chimiques à la lutte contre les insectes nuisibles comme le charançon du cotonnier et le charançon du blé, tels furent, d'après l'honorable F. M. Turner jr<sup>2</sup>, les principaux points que développa le général Fries.

Il insista derechef sur la nécessité d'adopter de meilleures méthodes dans l'emploi des agents de combat chimiques et s'éleva contre la mauvaise volonté ou l'incapacité du public, en ce qui concerne la guerre chimique, à reconnaître les faits tels qu'ils sont. Au surplus, c'est le général Fries qui a dit :

« Depuis l'invention de la poudre à canon, aucun autre  
« moyen, dans la lutte des armées, n'a apporté des change-  
« ments aussi considérables que les gaz et n'en apporteront  
« de tels dans l'avenir ; la guerre chimique est maintenant  
« un fait établi<sup>3</sup>. »

De même que l'argumentation de l'honorable président de la Société britannique de chimie industrielle, cet aphorisme fait figure de programme ; l'importance et la répercussion de ces affirmations, dont nous avons cherché à rendre le sens général, demeurent considérables.

---

<sup>1</sup> Voir notamment : *Chimie-Industrie*, Paris, vol. 20, n° 5 ; novembre 1928, page 1000.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. 18, n° 5, novembre 1927, page 956.

<sup>3</sup> *Le péril chimique et la croix violette*. S. de Stackelberg, Lausanne, 1929, page 38.

## **Protection contre la guerre chimique.**

La conclusion à tirer de ces opinions serait que pour la cause de la paix, il faudrait rendre la guerre difficile en dépensant beaucoup d'argent pour de puissantes armées et marines et pour un magnifique contingent de techniciens des gaz empoisonnés.

Cependant, en face de ces opinions autorisées, nous pensons qu'il convient notamment de s'efforcer de prévenir, dans la mesure du possible, tout conflit armé par une garantie mutuelle de sécurité ; d'étudier simultanément, d'une part les stipulations d'ordre international qui sont de nature à prévenir et à réprimer de façon efficace la violation du principe du droit des gens qui prohibe l'attaque des populations civiles et, d'autre part les moyens techniques de protection de ces mêmes populations contre les attaques dues à une violation de l'interdiction juridique d'emploi des gaz asphyxiants.

*Prof. L. D.*

---

### **Les cours de défense contre les gaz en Pologne<sup>1</sup>.**

L'ouverture officielle des cours de défense contre les gaz réservés aux délégués des cercles de Voïévodie de la Fédération des défenseurs de la patrie a eu lieu le 20 janvier, à 9 h. 30 du matin, à l'Ecole des gaz de Marymont. Ces cours, dont la durée est d'un mois, ont été organisés aux frais de l'administration principale de la Ligue de défense aérienne. Les représentants des autorités militaires, de la police d'Etat, de la Croix-Rouge, de l'administration principale de la Fédération des défenseurs de la patrie et de la Ligue de défense aérienne, assistaient à cette cérémonie.

---

<sup>1</sup> D'après le *Messenger polonais*, Varsovie, 23 janvier 1930.